

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUILLET
2022

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2022 et en comparaison avec la même période de 2021, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 20,4%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 24,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 173 MDH à fin juillet 2022 contre 50 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+23,4%) ;
- TVA à l'importation (+33,9%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+2,8%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 137 MDH à fin juillet 2022 contre 33 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+16,2%) et des autres TIC (+21,2%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 19,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.716 MDH à fin juillet 2022 contre 4.350 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 51,9%, compte tenu de restitutions qui ont été de 356 MDH à fin juillet 2022 contre 305 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin juillet 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 10,6% par rapport à son niveau à fin juillet 2020, soit -2.909 MDH (24.633 MDH contre 27.542 MDH).
- l'IR (+5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 164 MDH à fin juillet 2022 contre 127 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 6,7% par rapport à leur niveau de fin juillet 2021.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 4,6%.

- la TVA à l'intérieur (-8,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.126 MDH à fin juillet 2022 contre 3.781 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.

A fin juillet 2022, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 7.324 MDH contre 5.404 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.147 MDH à fin juillet 2022 contre 9.688 MDH un an auparavant, en hausse de 15,1% ou +1.459 MDH.
- les majorations de retard (+35,2%), résultant de recettes brutes de 1.076 MDH contre 881 MDH et de dégrèvements de 70 MDH à fin juillet 2022 contre 137 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 12,9% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7,1 MMDH contre 4,1 MMDH) et des recettes de monopoles (6.037 MDH contre 5.248 MDH), conjuguée à la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (314 MDH contre 1.311 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 454 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 54% et un taux d'émission sur engagements de 83% contre respectivement 56% et 82% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 12,4% provenant de :

- la hausse de 5,9% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,7% des dépenses de personnel et de 10,6% des autres dépenses de biens et services ;
- la diminution de 0,6% des charges en intérêts de la dette ;
- l'accroissement de 165,5% des émissions de la compensation ;
- l'augmentation de 33,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.353 MDH contre 5.409 MDH à fin juillet 2021.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 19,5%, passant de 39,1 MMDH à fin juillet 2021 à 46,8 MMDH à fin juillet 2022, en raison de l'augmentation de 13% des dépenses des ministères et de 27,9% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 420 MDH contre un solde ordinaire négatif de 10.495 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 16,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 30,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Juillet 2021	LF 2022	Juillet 2022	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	142 253	253 738	171 282	67,5%	20,4%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	127 957	230 994	155 138	67,2%	21,2%
<i>Impôts directs</i>	53 937	98 622	68 425	69,4%	26,9%
<i>Impôts indirects</i>	57 917	105 399	67 653	64,2%	16,8%
<i>Droits de douane</i>	6 415	12 062	7 913	65,6%	23,4%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	9 688	14 911	11 147	74,8%	15,1%
1.2- Recettes non fiscales :	14 296	22 744	16 144	71,0%	12,9%
<i>Monopole et participations</i>	5 248	13 985	6 037	43,2%	15,0%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Domaine</i>	268	350	292	83,4%	9,0%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	8 780	3 409	9 815	287,9%	11,8%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	152 748	287 193	171 702	59,8%	12,4%
2.1- Biens et services :	121 294	216 967	128 452	59,2%	5,9%
<i>Personnel</i>	83 010	147 537	86 107	58,4%	3,7%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	38 284	69 430	42 345	61,0%	10,6%
2.2- Intérêts de la dette :	20 750	29 074	20 621	70,9%	-0,6%
<i>Intérieure</i>	17 985	24 390	17 954	73,6%	-0,2%
<i>Extérieure</i>	2 765	4 684	2 667	56,9%	-3,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	6 304	33 020	16 740	50,7%	165,5%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	4 400	8 132	5 889	72,4%	33,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	-10 495	-33 455	-420		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	39 122	87 402	46 770	53,5%	19,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	9 451	50	29 988		
6- SOLDE DES SEGMA	664	0	558		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-39 502	-120 807	-16 644		
8- VARIATION DES INSTANCES	-17 434	0	-2 574		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-56 936	-120 807	-19 218		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	54 107	98 635	18 594		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	31 707		14 824		
<i>Dépôts au Trésor</i>	11 089		1 245		
<i>Compte courant à BAM</i>	2 543		2 646		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	2 829	22 172	624		
<i>Tirages et dons</i>	8 813	41 500	6 582		
<i>Amortissement</i>	-5 984	-19 328	-5 958		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2022.

RECETTES ORDINAIRES

	Juillet 2021	LF 2022	Juillet 2022	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	127 957	230 994	155 138	67,2%	21,2%
IMPÔTS DIRECTS	53 937	98 622	68 425	69,4%	26,9%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	124	220	69	31,4%	-44,4%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	24 633	52 078	37 315	71,7%	51,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	28 198	43 179	29 628	68,6%	5,1%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	15	22	8	36,4%	-46,7%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	72	0	4		-94,4%
<i>Majorations de retard</i>	881	2 298	1 076	46,8%	22,1%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	0	800	307	38,4%	
<i>Autres⁽³⁾</i>	14	25	18	72,0%	28,6%
DROITS DE DOUANE^(*)	6 415	12 062	7 913	65,6%	23,4%
IMPÔTS INDIRECTS	57 917	105 399	67 653	64,2%	16,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	16 302	30 953	17 866	57,7%	9,6%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	5 978	11 813	6 949	58,8%	16,2%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	9 225	17 150	9 585	55,9%	3,9%
<i>Autres^(*)</i>	1 099	1 990	1 332	66,9%	21,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	41 615	74 446	49 787	66,9%	19,6%
<i>à l'intérieur</i>	18 066	31 337	18 236	58,2%	0,9%
<i>à l'importation^(*)</i>	23 549	43 109	31 551	73,2%	34,0%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	9 688	14 911	11 147	74,8%	15,1%
RECETTES NON FISCALES	14 296	22 744	16 144	71,0%	12,9%
<i>Domaine</i>	268	350	292	83,4%	9,0%
<i>Monopoles et participations</i>	5 248	13 985	6 037	43,2%	15,0%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	498	0	730		46,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 311	1 000	314	31,4%	-76,0%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	454	0	7		-98,5%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	6 517	2 409	8 764	363,8%	34,5%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	142 253	253 738	171 282	67,5%	20,4%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

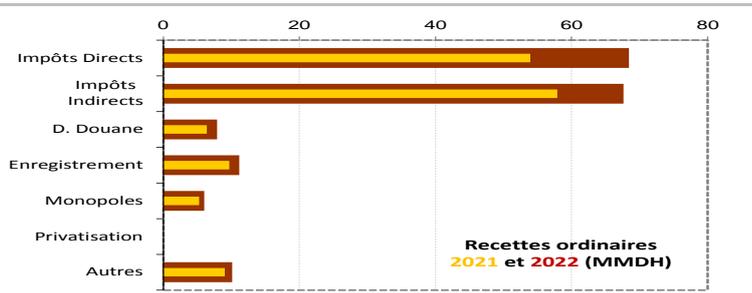
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2022 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 20,4% et des dépenses ordinaires émises de 12,4% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 420 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 19,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 624 MDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 18,6 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 171,3 MMDH contre 142,3 MMDH à fin juillet 2021, en hausse de 20,4% ou +29 MMDH.

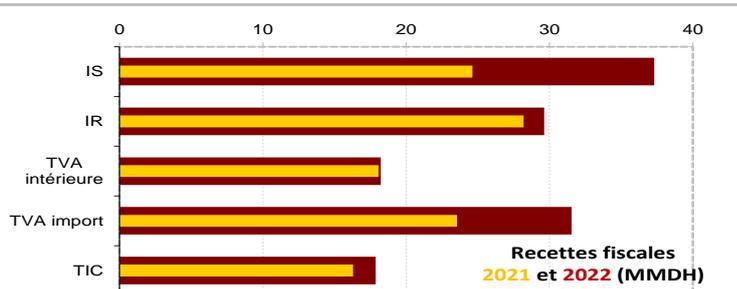
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 26,9%, des droits de douane de 23,4%, des impôts indirects de 16,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 15,1% et des recettes non fiscales de 12,9%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 155,1 MMDH contre 128 MMDH à fin juillet 2021, en augmentation de 21,2% ou +27,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 25,2% et de la fiscalité domestique de 19,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 48.877 MDH à fin juillet 2022 contre 39.139 MDH un an auparavant, en hausse de 24,9% ou +9.738 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2021, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 173 MDH à fin juillet 2022 contre 50 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 49.049 MDH à fin juillet 2022 contre 39.189 MDH un an auparavant, en hausse de 25,2% ou +9.860 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2021.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juillet 2022 ont atteint 7.898 MDH contre 6.401 MDH un an auparavant, soit une hausse de 23,4% ou +1.497 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 31.530 MDH à fin juillet 2022 contre 23.546 MDH à fin juillet 2021, enregistrant une hausse de 33,9% ou +7.984 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 102,1% ou +3.660 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,7% ou +4.324 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.449 MDH contre 9.192 MDH, en hausse de 2,8% par rapport à leur niveau de fin juillet 2021 ou +257 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 137 MDH à fin juillet 2022 contre 33 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 9.585 MDH contre 9.225 MDH, en hausse de 3,9% par rapport à leur niveau de fin juillet 2021 ou +360 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 92,1 MMDH à fin juillet 2022 contre 77,3 MMDH à fin juillet 2021, en hausse de 19,1% ou +14,8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 5.716 MDH à fin juillet 2022 contre 4.350 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 97,8 MMDH à fin juillet 2022 contre 81,7 MMDH à fin juillet 2021, soit une hausse de 19,7% ou +16,1 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 36.959 MDH à fin juillet 2022 contre 24.328 MDH un an auparavant, en hausse de 51,9% ou +12.631 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 356 MDH à fin juillet 2022 contre 305 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH⁴. A fin juillet 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 10,6% par rapport à son niveau à fin juillet 2020, soit -2.909 MDH (24.633 MDH contre 27.542 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 37.315 MDH à fin juillet 2022 contre 24.633 MDH à fin juillet 2021, en augmentation de 51,5% ou +12.682 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juillet 2022 ont enregistré une hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin juillet 2021 (29.464 MDH contre 28.071 MDH), soit +1.393 MDH, compte tenu de restitutions de 164 MDH contre 127 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 6,7% ou -178 MDH par rapport à leur niveau de 2021 (2.474 MDH contre 2.652 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 4,6% ou +268 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2021	2022	Evolution en %
IR total	28 198	29 628	5,1%
dont IR prélevé par la DDP	5 790	6 058	4,6%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juillet 2022 se sont établies à 13.110 MDH contre 14.285 MDH à fin juillet 2021, en baisse de 8,2% ou -1.175 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.126 MDH à fin juillet 2022 contre 3.781 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 18.236 MDH contre 18.066 MDH un an auparavant, en hausse de 0,9% ou +170 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.324 MDH à fin juillet 2022 contre 5.404 MDH à fin juillet 2021, soit +1.920 MDH. Les remboursements de TVA (7.324 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.126 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.197 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.147 MDH à fin juillet 2022 contre 9.688 MDH un an auparavant, soit une hausse de 15,1% ou +1.459 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 35,2%, résultant de recettes brutes de 1.076 MDH contre 881 MDH et de dégrèvements de 70 MDH à fin juillet 2022 contre 137 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 95 MDH contre 153 MDH, en baisse de 37,9% ou -58 MDH.

A fin juillet 2022, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 307 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 16,1 MMDH contre 14,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 12,9% ou +1,8 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au budget général (7,1 MMDH contre 4,1 MMDH) et des recettes de monopoles (6.037 MDH contre 5.248 MDH), conjuguée à la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (314 MDH contre 1.311 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 454 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 6.037 MDH à fin juillet 2022 contre 5.248 MDH à fin juillet 2021, en hausse de 15% ou +789 MDH.

Les recettes à fin juillet 2022 ont été versées notamment par l'OCF (3 MMDH contre 2 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,2 MMDH contre 2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (458 MDH contre 804 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2021	LF 2022	2022	Taux de réalis.
B.A.M	804	600	458	76,3%
I.A.M	0	501	0	0,0%
O.C.P	2 000	5 400	3 000	55,6%
ANCFCC	2 000	3 280	2 220	67,7%
Autres	444	4 204	359	8,5%
TOTAL	5 248	13 985	6 037	43,2%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 11,8%, due pour l'essentiel à la hausse des versements des CST au budget général (7,1 MMDH contre 4,1 MMDH) et des fonds de concours (730 MDH contre 498 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation de dépenses de la dette (314 MDH contre 1.311 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 454 MDH).

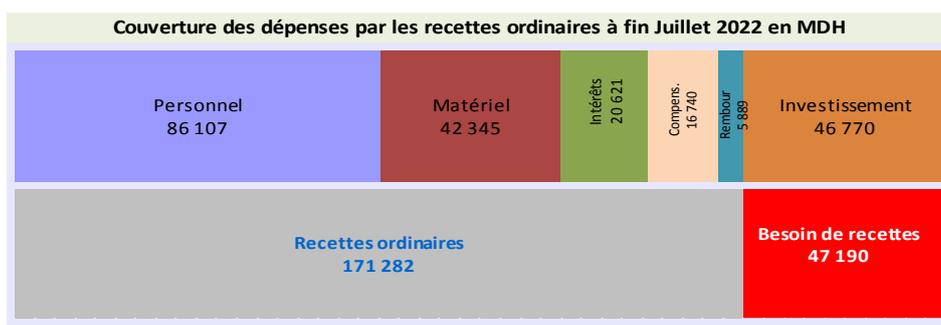
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin juillet 2022, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 44,6 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juillet 2022				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	44 640	▲ 18,0%	27,0%
	- à l'importation	31 530	▲ 33,9%	19,1%
	- à l'intérieur	13 110	▼ 8,2%	7,9%
2	Impôt sur les sociétés	36 959	▲ 51,9%	22,3%
3	Impôt sur le revenu	29 464	▲ 5,0%	17,8%
4	Droits d'enregistrement	11 147	▲ 15,1%	6,7%
5	TIC prod. énergétiques	9 449	▲ 2,8%	5,7%
6	Droits de douane	7 898	▲ 23,4%	4,8%
7	TIC tabacs manufacturés	6 949	▲ 16,2%	4,2%
8	Monopoles	6 037	▲ 15,0%	3,7%
9	Majorations de retard	1 006	▲ 35,2%	0,6%
10	Fonds de concours	730	▲ 46,6%	0,4%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juillet 2022, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 99,8% contre 93,1% un an auparavant. Ainsi, à fin juillet 2022, 50,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,7% aux dépenses de matériel, 12% aux intérêts de la dette et 9,8% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

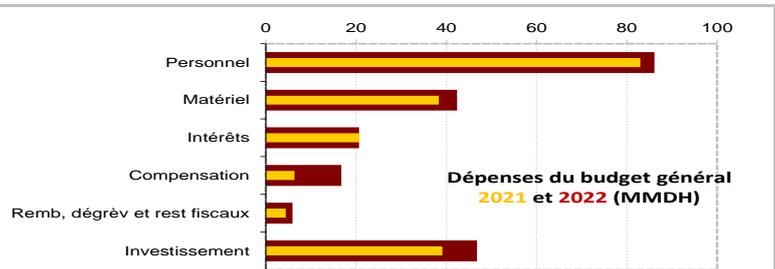
A fin juillet 2022, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 373,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 54% contre 56% à fin juillet 2021. Le taux d'émission sur engagements a été de 83% contre 82% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2022					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	259 793	160 824	151 081	62%	94%
Investissement	104 149	66 664	46 770	64%	70%
C.S.T	229 161	93 732	59 905	41%	64%
SEGMA	4 337	2 133	679	49%	32%
Dette	90 212	50 513	50 513	56%	100%
TOTAL	687 652	373 866	308 948	54%	83%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 248,4 MMDH à fin juillet 2022, en augmentation de 12,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2021, en raison de la hausse de 14,5% des dépenses de fonctionnement, de 19,5% des dépenses d'investissement et de 2,2% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Fonctionnement	131 998	258 119	151 081	59%	14,5%
Investissement	39 122	87 402	46 770	54%	19,5%
Dette	49 447	90 212	50 513	56%	2,2%
TOTAL	220 567	435 733	248 364	57%	12,6%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 2,2% s'explique par l'augmentation de 4,2% des remboursements du principal (29,9 MMDH contre 28,7 MMDH) et par la diminution de 0,6% des intérêts de la dette (20.621 MDH contre 20.750 MDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 151,1 MMDH, dont 86,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,9% (36,5 MMDH contre 32,9 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 93,5% (22,6 MMDH contre 11,7 MMDH) en raison de l'augmentation de 165,5% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 33,8% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.126 MDH contre 3.781 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Personnel	83 010	147 537	86 107	58%	3,7%
Matériel	32 920	55 680	36 502	66%	10,9%
Charges communes	11 668	44 570	22 583	51%	93,5%
dont compensation	6 304	33 020	16 740	51%	165,5%
Dépenses imprévues		2 200			
Remb, dégr, rest fiscaux	4 400	8 132	5 889	72%	33,8%
TOTAL	131 998	258 119	151 081	59%	14,5%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 33,8% en raison notamment de la hausse de 1.345 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 51 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juillet 2022 se sont établis à 86,1 MMDH contre 83 MMDH, en hausse de 3,7% par rapport à leur niveau de fin juillet 2021 ou +3,1 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 73,5 MMDH, en augmentation de 2,8%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,6% et des rappels de 23,1% (4.974 MDH contre 4.042 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 42,3 MMDH, en hausse de 10,6% ou +4.061 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (21,2 MMDH contre 19,7 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,2 MMDH contre 2,1 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 20.621 MDH à fin juillet 2022 contre 20.750 MDH à fin juillet 2021, en baisse de 0,6% ou -129 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 0,2% (17.954 MDH contre 17.985 MDH) et de celles de la dette extérieure de 3,5% (2.667 MDH contre 2.765 MDH).

Compensation

A fin juillet 2022, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 16,7 MMDH contre 6,3 MMDH à fin juillet 2021, en hausse de 165,5% ou +10,4 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.889 MDH contre 4.400 MDH, en hausse de 33,8% ou +1.489 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.716 MDH contre 4.350 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA (5.126 MDH contre 3.781 MDH) et des restitutions de l'IS (356 MDH contre 305 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 350	7 932	5 716	72,1%	31,4%
Impôt sur les sociétés	305	631	356	56,4%	16,7%
Impôt sur le revenu	127	138	164	118,8%	29,1%
TVA intérieure	3 781	6 991	5 126	73,3%	35,6%
Majorations de retard	137	162	70	43,2%	-48,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	50	200	173	86,5%	
Droits d'importation	14	36	15	41,7%	7,1%
TIC prod. énergétiques	33	108	137	126,9%	
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	1	0		
TVA à l'importation	3	9	21		
Autres	0	46	0		
TOTAL	4 400	8 132	5 889	72,4%	33,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juillet 2022 a été négatif de 420 MDH contre un solde ordinaire négatif de 10.495 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

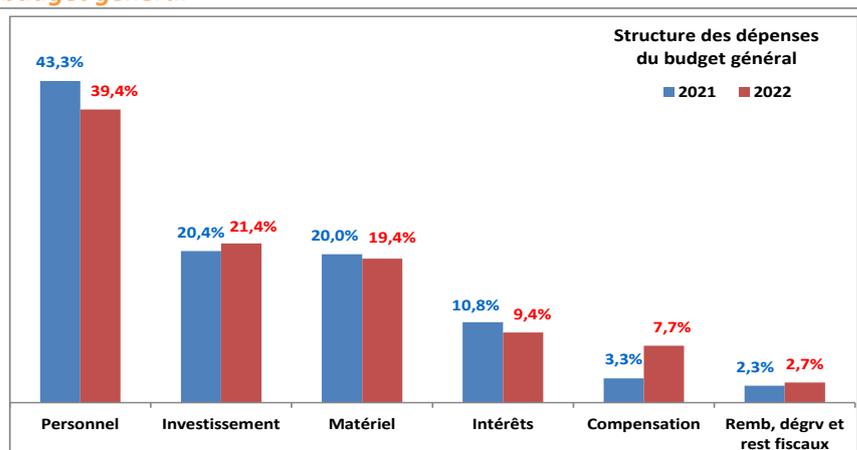
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 46,8 MMDH à fin juillet 2022 contre 39,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 19,5% ou +7.648 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 13% et des dépenses des charges communes de 27,9%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 19 MMDH contre 14,3 MMDH à fin juillet 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Var%
Investissement total :	39 122	87 402	46 770	54%	19,5%
1- Ministères	21 979	56 543	24 843	44%	13,0%
2- Charges communes :	17 143	30 859	21 927	71%	27,9%
- Concours divers	14 320	24 790	19 020	77%	32,8%
- Ristournes d'intérêts	45	246	9	4%	-80,0%
- Autres	2 778	5 823	2 898	50%	4,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juillet 2021 et fin juillet 2022 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, et une hausse de la part des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 89,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 19 MMDH contre 14,3 MMDH à fin juillet 2021.

Les dépenses émises ont été de 59,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,3 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 30 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2022
	2021	LF 2022	2022	2021	LF 2022	2022	
C.A.S	51 778	87 406	76 444	45 768	86 706	49 630	26 814
TVA des Coll.Terr.	17 835	31 905	21 338	15 086	31 905	18 346	2 992
Part régions (IS, IR, ...)	5 229	9 000	5 505	5 458	9 000	4 144	1 361
I.N.D.H	1 634	3 350	2 227	929	3 350	1 208	1 019
Soutien prix. prd.alim.	146	600	215	0	600	0	215
F.S. Routier	1 873	2 700	1 893	1 460	2 700	1 487	406
F.D. Agricole	3 280	4 000	3 640	3 607	4 000	3 702	-62
Emploi domanial	901	2 230	11 065	1 279	2 230	3 073	7 992
Lutte contre chômage	1 213	1 500	1 418	861	1 500	912	506
Dons des pays du CCG	88	700	380	451	0	172	208
Appui Cohés. Sociale	5 045	10 000	7 775	2 292	10 000	3 349	4 426
F.S. Habitat	1 280	2 000	1 364	696	2 000	1 588	-224
Gestion Covid-19	791	0	2 284	5 291	0	1 376	908
Autres CAS	12 463	19 421	17 340	8 358	19 421	10 273	7 067
C. Dép. Dotation^(**)	12 614	10 801	13 415	9 112	10 801	10 136	3 279
Autres C.S.T	8	169	34	69	819	139	-105
TOTAL	64 400	98 376	89 893	54 949	98 326	59 905	29 988

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juillet 2022, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.237 MDH contre 1.342 MDH à fin juillet 2021, en baisse de 7,8%.

Les dépenses ont été de 679 MDH à fin juillet 2022 contre 678 MDH un an auparavant, en hausse de 0,1%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Exploitation :	713	0	545		-23,6%
Recettes	1 274	1 906	1 121	59%	-12,0%
Dépenses	561	1 906	576	30%	2,7%
Equipement :	-49	0	13		
Recettes	68	284	116	41%	70,6%
Dépenses	117	284	103	36%	-12,0%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juillet 2022, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 67,5% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 59,8% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 53,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2022 en MDH				
	LF 2022	Juillet 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	253 738	171 282	67,5%	-82 456
1.1- Recettes fiscales :	230 994	155 138	67,2%	-75 856
Impôts directs	98 622	68 425	69,4%	-30 197
Impôt sur les sociétés	52 078	37 315	71,7%	-14 763
Impôt sur le revenu	43 179	29 628	68,6%	-13 551
Impôts indirects	105 399	67 653	64,2%	-37 746
TVA à l'intérieur	31 337	18 236	58,2%	-13 101
TVA à l'importation	43 109	31 551	73,2%	-11 558
Taxes intérieures de consommation	30 953	17 866	57,7%	-13 087
Droits de douane	12 062	7 913	65,6%	-4 149
Droits d'enregistrement et de timbre	14 911	11 147	74,8%	-3 764
1.2- Recettes non fiscales :	22 744	16 144	71,0%	-6 600
Monopole et participations	13 985	6 037	43,2%	-7 948
Domaine	350	292	83,4%	-58
Autres recettes	8 409	9 815	116,7%	1 406
2- DEPENSES ORDINAIRES	287 193	171 702	59,8%	-115 491
2.1- Biens et services :	216 967	128 452	59,2%	-88 515
Personnel	147 537	86 107	58,4%	-61 430
Autres biens et services	69 430	42 345	61,0%	-27 085
2.2- Intérêts de la dette :	29 074	20 621	70,9%	-8 453
Intérieure	24 390	17 954	73,6%	-6 436
Extérieure	4 684	2 667	56,9%	-2 017
2.3- Compensation	33 020	16 740	50,7%	-16 280
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	8 132	5 889	72,4%	-2 243
3- INVESTISSEMENT	87 402	46 770	53,5%	-40 632

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 16,6 MMDH à fin juillet 2022 contre un déficit budgétaire de 39,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 7,1 MMDH à fin juillet 2022 contre 9,7 MMDH à fin décembre 2021, soit une diminution de 2,6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 19,2 MMDH contre un besoin de financement de 56,9 MMDH à fin juillet 2021 et d'un flux net positif de 624 MDH du financement extérieur contre un flux net positif de 2,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 18,6 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 MMDH à fin juillet 2021.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juillet 2022, le financement extérieur net a été positif de 624 MDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5.958 MDH et les tirages ont été de 6.582 MDH, dont 2,7 MMDH auprès de la BIRD et 1,8 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 14,8 MMDH contre 31,7 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,2 MMDH contre 11,1 MMDH à fin juillet 2021 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,6 MMDH contre une ponction de 2,5 MMDH à fin juillet 2021 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de juillet 2022 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début août, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 89,3 MMDH à fin juillet 2022 contre 88,1 MMDH à fin décembre 2021, en hausse de 1,2 MMDH.

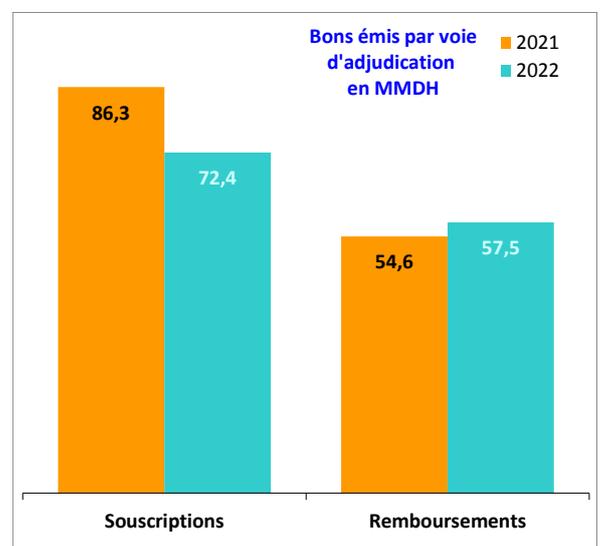
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,6 MMDH contre 5,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 2,8 MMDH effectués en juillet 2022 et dont le remboursement n'intervient qu'en août 2022.

Dette intérieure

S'élevant à 666,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2021. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 72,4 MMDH et de remboursements pour 57,5 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 86,3 MMDH et de remboursements pour 54,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2021	Souscrip.	Rembour.	2022	Var %
Adjudications	646 633	72 354	57 530	661 457	2,3%
13 semaines	600,0	4 497,5	600,0	4 498	
26 semaines	1 100,0	7 497,5	1 100,0	7 498	
52 semaines	23 969,5	11 696,0	15 552,3	20 113	
2 ans	78 192,2	18 404,0	15 051,2	81 545	
5 ans	170 632,7	18 108,2	13 112,6	175 628	
10 ans	133 929,3	9 435,7	9 664,0	133 701	
15 ans	123 076,1	2 093,0	2 450,0	122 719	
20 ans	78 383,8	0,0	0,0	78 384	
30 ans	36 749,0	622,1	0,0	37 371	
Autres	3 713	4 381	3 449	4 645	25,1%
Total	650 346	76 735	60 979	666 102	2,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juillet 2022 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 8,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	2 036,6	
2 ans	1 739,3	
5 ans	2 297,1	4 475,5
10 ans	2 532,9	3 548,3
15 ans		842,6
Total	8 605,9	8 866,4